



Bulletin Officiel

N°7117 Mercredi 22 mai 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DELICE HOLDING 3

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

DELICE HOLDING 4

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON -SOTIPAPIER- 6

MODIFICATION DE LA COMMISSION DE GESTION

SICAV RENDEMENT 7

PAIEMENT DES DIVIDENDES

FCP DELTA EPARGNE ACTIONS 8

FCP INNOVATION 9

FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS 10

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

TUNISO-EMIRATIE SICAV 11

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

ENDA TAMWEEL 2024-1 12

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 13

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 30/04/2024)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO

- ARAB TUNISIAN LEASE -ATL-
- TUNIS INTERNATIONAL BANK -TIB-

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

- SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES -SIAME- (CONSOLIDES)

ANNEXE IV

SITUATION S TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 MARS 2024

- BTK SICAV
- SICAV PLUS

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DELICE HOLDING SA

Immeuble « JOUMANA », la Zone d'Activité Kheïreddine, la Goulette 2060 - Tunis.

Le Conseil d'Administration de DELICE HOLDING SA « DH » informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra **le jeudi 13 Juin 2024 à 10H**, au siège social de la société sis à l'immeuble Joumena, zone d'activité Kheïreddine la Goulette, Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité individuel et du rapport d'activité consolidé
2. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes et approbation des états financiers individuels et consolidés
3. Approbation des conventions réglementées
4. Affectation du résultat
5. Quitus aux Administrateurs
6. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration
7. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit interne
8. Information à l'Assemblée Générale Ordinaire en application des dispositions des articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales
9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Observation :

Les documents relatifs à l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2024, sont mis à la disposition des actionnaires, tout au long de la période fixée par la loi en consultation et téléchargeable via le site web : <http://www.delice.tn/> (rubrique investisseurs).

Les mêmes documents ci-dessus cités sont mis à la disposition des actionnaires tout au long de la période fixée par la loi au siège social de la société.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO**DELICE HOLDING SA**

Siège social : Immeuble « JOUMANA », la Zone d'Activité Kheïreddine, la Goulette 2060 - Tunis.

La société DELICE HOLDING SA publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 13 juin 2024.

1^{ère} RESOLUTION : Lecture et approbation du rapport d'activité individuel et du rapport d'activité consolidé

Après avoir entendu la lecture du rapport d'activité individuel de la Société DELICE HOLDING SA et du rapport d'activité consolidé du Groupe DELICE relatifs à l'exercice 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans réserve lesdits rapports.

Cette résolution est adoptée à

2^{ème} RESOLUTION : Lecture des rapports des Commissaires aux comptes et approbation des états financiers individuels et consolidés

Après avoir entendu la lecture des rapports des Commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels de la Société DELICE HOLDING et aux états financiers consolidés du Groupe DELICE, arrêtés au 31/12/2023, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve lesdits états financiers.

Cette résolution est adoptée à

3^{ème} RESOLUTION : Approbation des conventions réglementées

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions réglementées rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, telles qu'elles ont été autorisées par le Conseil d'Administration et mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

Cette résolution est adoptée à

4^{ème} RESOLUTION : Affectation du résultat

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de répartir comme suit le résultat de l'exercice 2023 :

	En DT
Résultat de l'exercice	34 430 924
Report à Nouveau 2022	798 413
Résultat disponible	35 229 337
Réserve Légale	(1 761 467)
Bénéfice Distribuible	33 467 870
Dividendes à distribuer	32 944 357
Résultats reportés	523 513

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de distribuer un dividende en numéraire de 0,600 dinars par action, au titre de l'exercice 2023.

La mise en paiement sera effectuée le2024.

Cette résolution est adoptée à

5^{ème} RESOLUTION : Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à

6^{ème} RESOLUTION : Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence des Administrateurs, au titre de l'exercice 2023, à la somme globale et annuelle de dinars, nette de la retenue à la source.

Cette résolution est adoptée à

7^{ème} RESOLUTION : Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit interne

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant de la rémunération des membres du comité permanent d'audit interne, au titre de l'exercice 2023, à la somme globale et annuelle de dinars, nette de la retenue à la source.

Cette résolution est adoptée à

8^{ème} RESOLUTION : Information à l'Assemblée Générale Ordinaire en application des dispositions des articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport présenté en application des dispositions du code des sociétés commerciales, concernant les fonctions occupées par les Administrateurs, le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général et les Directeurs Généraux Adjoints, dans d'autres sociétés.

Cette résolution est adoptée à

9^{ème} RESOLUTION : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal ou à son mandataire, pour accomplir toutes les formalités légales et notamment de dépôt, de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution est adoptée à

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton -SOTIPAPIER-

Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle Saint-Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

La société SOTIPAPIER S.A annonce l'acquisition, le 17 Mai 2024, d'une participation majoritaire de 70% dans Eco-Gad SUARL (« Eco-Gad »), une entreprise tunisienne à la pointe de la collecte, du traitement et du recyclage des déchets papier, carton et plastique. Cette opération s'accompagne également d'une option d'achat visant une potentielle acquisition totale des parts d'Eco-Gad.

Eco-Gad dispose de six centres de collecte et de traitement stratégiquement répartis à travers la Tunisie, notamment à Bizerte, Tunis, Sousse et Sfax. À travers sa filiale Colibris, Eco-Gad excelle également dans le secteur technologique avec le développement et la commercialisation d'une application innovante facilitant la collecte de porte à porte des déchets recyclables, tout en promouvant une gestion responsable des déchets au sein des entreprises.

L'intégration d'Eco-Gad permet à SOTIPAPIER d'optimiser son infrastructure de recyclage et de réduire sa dépendance vis-à-vis des fluctuations des prix du vieux papier et carton, consolidant ainsi sa chaîne d'approvisionnement et renforçant sa résilience économique. De plus, cette alliance stratégique prévoit l'expansion de l'empreinte d'Eco-Gad en Tunisie, avec l'ouverture planifiée de nouveaux centres de collecte et de traitement.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2024 – AS – 0680

AVIS DES SOCIÉTÉS

MODIFICATION DE LA COMMISSION DE GESTION

SICAV RENDEMENT

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 8 avril 1992
Siège social : 2 rue de Turquie, 1001 Tunis

SICAV RENDEMENT porte à la connaissance de ses actionnaires et du public, que son Conseil d'Administration, réuni en date du 08 mai 2024, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion payée en faveur de la Société de Bourse de Tunisie, en la portant de 0,10% HT à 0,15% HT de l'actif net l'an.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2024.

2024 - AS - 0681

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP DELTA EPARGNE ACTIONS
Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières
Agrément du CMF n° 0 4 - 2007 du 8 mai 2007
Adresse : 34, Rue Hédi Karray - 1004 El Menzah 4

STB FINANCE, gestionnaire de FCP DELTA EPARGNE ACTIONS, informe les porteurs de parts du fonds, qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2023 un dividende de **3,933** dinars par part.

Ce dividende est payable aux guichets de la STB FINANCE à partir du vendredi **31 mai 2024**.

2024 - AS - 0682

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP INNOVATION

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières
Agrément du CMF n° 19-2014 du 3 avril 2014
Adresse : 34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

STB FINANCE, gestionnaire de FCP INNOVATION, informe les porteurs de parts du fonds, qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2023 un dividende de **5,196** dinars par part.

Ce dividende est payable aux guichets de la STB FINANCE à partir du vendredi **31 mai 2024**.

2024 – AS – 0683

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS
Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières
Agrément du CMF n° 20-2014 du 3 avril 2014
Adresse : 34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

STB FINANCE, gestionnaire de FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS, informe les porteurs de parts du fonds, qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2023 un dividende de **5,640** dinars par part.

Ce dividende est payable aux guichets de la STB FINANCE à partir du vendredi **31 mai 2024**.

2024 - AS - 0684

AVIS DES SOCIETES

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**TUNISO-EMIRATIE SICAV**

Société d'Investissement à Capital variable

Agrément du CMF n°45-2006 du 8 novembre 2006

Siège social : Boulevard Beji Caid Essebsi –lot AFH- DC 8- Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Administrateur	Activité exercée	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
Mr Kais GONGI Président Directeur Général de la SICAV	- Directeur Central de l'Etranger à la BTE	Néant
Mr Kouthair SASSI	- Directeur Général de la société SECURAS	-Administrateur au sein de la société SECURAS -Administrateur au sein de la société INSSIPE
BTE Représentée par Mr Sami HAMOUDA	Chef de département Back- Office Marché Financier à la BTE	Néant
BTE SICAR Représentée par M. Sami HEDHILI	Capital Investissement : - Directeur contrôle de gestion à la BTE - Directeur Général BTE SICAR	-Administrateur au sein de la Société STEG INTERNATIONAL SERVICES - Administrateur au sein de la Société De Traitement Des Minéraux – SOTRAMINE - Administrateur au sein de la Société Des Adjuvants Industriels - SADIN - Administrateur au sein de la Société De Valorisation Des Matériaux- SVM -Administrateur au sein de la Société Hôtelière Port Prince- SHPP - Administrateur au sein de la Société Touristique des Parcs et Loisirs - SOTOPARC

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« ENDA Tamweel 2024-1 »
Emis par Appel Public à l'Épargne**

ENDA Tamweel porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2024-1 » émis par appel public à l'épargne pour un montant de de 40 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 50 000 000 DT, ouvertes au public le 10/05/2024, ont été clôturées le **14/05/2024**, pour un montant de **50.000.000 DT**.

2024 – AS – 0686

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	119,289	119,309
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	166,285	166,316
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	133,909	137,221	137,244
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	149,348	149,374
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	142,415	142,440
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	146,399	146,428
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	136,209	136,230
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	55,190	55,200
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	40,489	40,497
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	134,030	137,729	137,756
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	120,662	120,686
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRES SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	120,403	120,426
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,288	21,291
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	146,952	146,984
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	142,122	142,138
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,578	13,580
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	204,605	204,642
19	FCP SALAMEIT PLUS	AFC	02/01/07	13,198	13,370	13,371
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	115,675	115,697
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	120,153	120,178
22	FCP PROGRES OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	16,715	16,718
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	105,746	105,769
24	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	100,496	100,519
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
25	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,245	2,249
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
26	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	72,690	72,699
27	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	149,359	149,446
28	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	109,729	110,035
29	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	127,152	127,173
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
30	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	159,816	160,320
31	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	600,613	601,732
32	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	140,885	141,673
33	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	200,705	201,210
34	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	106,172	106,224
35	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	146,877	146,837
36	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	180,250	181,002
37	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	164,892	165,669
38	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	25,293	25,374
39	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	105,402	105,407
40	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,115	1,118
41	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,121	1,125
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
42	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 576,781	2 574,416
43	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	238,629	239,764
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,276	3,253
45	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	2,924	2,905
46	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	48,416	47,569
47	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,466	1,467
48	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,251	1,264
49	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,252	1,273
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	16,424	16,445
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	11,582	11,589
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	16,163	16,259
53	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 207,044	5 204,997
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
54	UBCI-FUNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	94,943	96,804	97,394
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,259	1,267

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	112,492	110,375	110,393	
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	101,715	103,951	98,517	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	108,976	105,284	105,304	
59 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	106,522	103,237	103,254	
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,814	110,699	110,719	
61 SICAV AXIS TRÉSorerIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	111,530	114,076	114,092	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,204	104,278	104,297	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	101,463	101,481	
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	108,991	111,682	111,699	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	109,856	112,814	112,835	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	107,593	110,135	110,156	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	103,822	103,842	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,088	109,074	102,404	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	108,299	110,159	110,175	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	105,957	102,347	102,363	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	102,982	104,663	104,674	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	106,815	106,830	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	101,962	101,979	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,302	111,627	111,644	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	107,664	110,591	110,612	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	111,628	114,389	114,408	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	103,411	103,436	
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 041,624	1 041,819	
79 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 252,573	10 255,027	
80 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	100,502	100,526	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
81 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,235	114,205	114,375	
82 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	102,644	102,888	
SICAV MIXTES								
83 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	62,861	57,790	57,993	
84 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	111,593	113,259	113,865	
85 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,940	18,307	18,336	
86 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	329,457	331,212	
87 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 308,790	2 309,777	
88 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	70,568	67,454	67,452	
89 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,146	56,238	56,249	
90 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	107,747	107,760	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
91 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,437	10,623	10,644	
92 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	16,704	16,234	16,329	
93 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	17,930	17,354	17,397	
94 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	15,723	15,199	15,221	
95 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,039	106,191	106,166	
96 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	87,299	87,680	
97 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	94,735	91,538	91,892	
98 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	108,369	108,485	108,417	
99 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	100,033	101,630	102,198	
100 FCP SMART CEA **	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	11,001	11,339	11,369	
101 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	97,352	97,752	
102 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	74,570	74,796	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	92,813	93,953	
104 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	124,098	126,822	126,933	
105 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	155,765	155,351	
106 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	-	-	156,449	162,766	161,776	
107 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	196,794	203,977	204,725	
108 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	186,237	192,523	193,231	
109 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	181,047	188,734	189,041	
110 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	25,149	26,373	26,548	
111 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	10 665,847	10 713,470	
112 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	139,461	140,281	
113 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	97,599	96,906	98,613	
114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	4 819,334	4 804,313	
115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	10,612	10,661	
116 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	173,918	177,798	178,416	
117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	11 086,442	11 083,653	
118 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	10 487,634	10 831,733	10 422,093	
119 FCP JASMIN 2032	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 354,208	10 356,666	
120 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	10 490,523	10 533,529	
121 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 364,799	10 366,214	
122 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	10,221	10,318	
123 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	-	100,000	100,023	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	126,098	126,648	126,985	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 033,783	1 033,005	1 024,946	

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la société « SERVICOM », par l'insertion de la société « ENDA Tamweel » et par l'ouverture au public du fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « FCPR PROGRESS FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
40. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
41. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
45. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
46. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
47. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
51. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
52. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
53. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
54. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
55. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
56. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
57. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
58. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
59. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
60. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
61. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
62. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
63. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
64. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
65. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400

66. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
67. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
68. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
69. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
70. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
71. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
72. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
73. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
74. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
75. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
76. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
77. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
29. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
30.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
31. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
32.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
33. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
34.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
35. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
36. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
37. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
38. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
39. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
40.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
41.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
42.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
44. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
45. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
46. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
47. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
48.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
49. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
50.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
51. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
52. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
53.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
54. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
55. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
56. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
57.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
58. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
61.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170

62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
66.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
67.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
70.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
71.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
75. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
76. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
79.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
80. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
81.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
82.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
83.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
84.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
85.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
86.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
87.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
88.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
91.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
92.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
93.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
94.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
96.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
97. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
98.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200

99.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
100.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
101.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
104.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
105.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFUL, le Kram, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66-

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

					1080 Tunis cedex
53	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
55	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
74	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
77	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
78	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
79	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

80	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
86	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
94	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
96	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
98	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
99	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
109	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

111	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Dinars	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Euros	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

ARAB TUNISIAN LEASE -ATL-

Siège social : Ennour Building, Centre Urbain Nord, 2082 Mahrajène –Tunis-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 avril 2024, la société ARAB TUNISIAN LEASE –ATL- publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.
- ♦ Liste des membres du Conseil d'administration

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation du rapport du conseil d'administration)

L'Assemblée Générale, approuve le rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2023 tel qu'il a été présenté.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

(Approbation des états financiers individuelles et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration sur les états financiers consolidés et du rapport de gestion du groupe y afférant et du rapport d'audit des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2023, approuve tels qu'ils ont été présentés les états financiers individuelles et consolidés dudit exercice comportant le bilan et l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les notes annexes.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION.

(Approbation des conventions et engagements visés par les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi qu'aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, prend acte de ce rapport et approuve les conventions dont il fait état, préalablement autorisées par le conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

(Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020)

L'Assemblée Générale, donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

(Réaffectation de réserves pour réinvestissements exonérés devenus disponibles en résultats reportés)

L'Assemblée Générale, connaissance prise de la disponibilité de réserves pour réinvestissements exonérés à hauteur de **437 570,000 Dinars**, décide de les réaffecter en résultats reportés.

Ainsi le solde du poste résultats reportés avant affectation sera de **10 301 343,385 Dinars** détaillés comme suit :

	Distribuables en franchise de retenue	Distribuables avec retenue à la source	Total
Résultats reportés au 31 décembre 2022	318 620,279	9 545 153,106	9 863 773,385
Réaffectation des réserves pour réinvestissements exonérés devenues disponibles	51 850,000	385 720,000	437 570,000
Résultats reportés avant affectation	370 470,279	9 930 873,106	10 301 343,385

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à la majorité

SIXIEME RESOLUTION

(Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023)

L'Assemblée Générale, constatant que les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2023 et approuvés par la présente assemblée font ressortir un résultat bénéficiaire de l'exercice de **19 471 807.179 Dinars** et des résultats reportés excédentaires des exercices antérieurs de **10 301 343,385 Dinars**, soit au total un résultat distribuable de **29 773 150.564 Dinars**, décide, sur proposition du conseil d'administration :

- De prélever sur ce montant, conformément à la loi, **1 488 657.528 Dinars** pour doter la réserve légale ;
- De prélever sur ce montant, **6 000 000,000 Dinars** en tant que réserves pour réinvestissement ;
- De prélever sur ce montant, **300 000,000 Dinars** en tant que réserves pour fond social ;
- De prélever sur ce montant **9 750 000,000 Dinars** en tant que dividendes, après l'accord de la BCT.
- D'affecter le reliquat, soit **12 234 493.036 Dinars** en résultats reportés.

Sur cette base, la répartition du bénéfice distribuable se présente comme suit :

Résultat net de 2023	19 471 807.179
Résultats reportés de 2022 (Dont réserves pour réinvestissement devenues disponibles)	10 301 343,385
Bénéfice distribuable	29 773 150.564
Réserves légales	1 488 657.528
Réserves pour réinvestissement	6 000 000,000
Réserves pour fond social	300 000,000
Premier reliquat :	21 984 493.036
Dividendes*	9 750 000,000
Deuxième reliquat :	12 234 493.036
Résultats reportés de 2023 (distribuables en franchise de retenue)	325 000,000
Résultats reportés de 2023 (distribuables avec retenue à la source)	11 909 493.036

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 20/06/2024. Le règlement s'effectuera auprès des teneurs de comptes (intermédiaires agréés, administrateurs et émetteurs) et ce conformément à l'instruction de la Tunisie Clearing n° 2/2011 du 3 janvier 2011 relative aux opérations sur titres
Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

(Fixation des jetons de présence)

L'Assemblée Générale, décide de fixer à 427 500 Dinars le montant global des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La répartition entre les administrateurs du montant global des jetons de présence, au titre des réunions du conseil d'administration et de ses comités, sera déterminée par le conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article 36 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2011-06 du 20 Mai 2011 portant renforcement des règles de bonne gouvernance dans les Banques et les Etablissements Financiers.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

(Nomination des membres du conseil d'administration)

L'Assemblée Générale Ordinaire, connaissance prise de l'expiration du mandat de tous les administrateurs de la société à l'issue de la présente assemblée, décide de désigner les administrateurs suivants pour une durée de trois ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2026 :

Membre	Représenté par	Qualité
1. M. Ferid ABBAS	Lui-même	Président
2. ATB	M. Riadh HAJJEJ	Représentant l'ATB
3. BNA	M.Ahmed BEN MOULEHEM	Représentant la BNA
4.Mme. Maha NAJJAR TAJINA	Elle -même	Membre mandatée par l'ATB
5. M. Sofiene REKIK	Lui-même	Membre mandaté par la BNA
6. ATI SICAF	M. Lassaad JAZIRI	Membre
7. STE ENNAKL	M. Kais MARRAKCHI	Membre
8. STE ASIRAK. SA	M. Ridha ZERZERI	Membre
9. M. Mohamed Sadok DRISS	Lui-même	Membre
10.M. Abdessattar KRIMI*	Lui-même	Administrateur indépendant
11.M. Kamel NAOUI	Lui-même	Administrateur indépendant
12.Mme.Wafa KHOUADJA SFAR	Lui-même	Administrateur représentant les petits actionnaires au sens de la législation et de la réglementation relatives au marché financier

* La nomination de Monsieur Abdessattar KRIMI prend effet dès la présentation d'un quitus, entier, définitif et sans réserve au titre de sa gestion de l'exercice 2023 et durant son dernier mandat en tant qu'administrateur indépendant à Hannibal lease.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

(Désignation des commissaires aux comptes)

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner, en qualité de commissaires aux comptes pour une durée de trois années qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2026 :

- Cabinet AUDASCO représenté par M. Malek SETHOM
- Cabinet GAC représenté par M. Chiheb GHANMI

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

(Autorisation d'émission d'emprunts obligataires)

L'Assemblée Générale, autorise l'émission par la Société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de Dinars, et ce avant la date de la tenue de la prochaine assemblée générale ordinaire, et donne pouvoir au conseil d'administration pour en fixer les montants et conditions d'émission.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

ONZIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour les formalités)

L'Assemblée Générale, confère tous pouvoirs au représentant légal de la société, ou à son mandataire pour effectuer les formalités administratives d'enregistrement, de dépôt et de publicité requises par la législation tunisienne en vigueur.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

2. Le bilan après affectation du résultat :

	Notes	Au 31 Décembre	
		2 023	2 022
A C T I F			
Liquidités et équivalents de liquidités	5	7 401 142	14 654 580
Placements à court terme	6	76 220 068	43 816 375
Créances issues d'opérations de leasing	7	555 552 403	531 233 864
Placements à long terme	8	25 915 830	21 366 159
Valeurs immobilisées			
<i>a- Immobilisations incorporelles</i>	9	87 861	141 526
<i>b- Immobilisations corporelles</i>	10	3 985 084	3 917 840
Autres actifs	11	8 528 464	8 612 727
		677 690 852	623 743 071

PASSIF

Concours bancaires et dettes rattachées	12	12 315	8 300
Emprunts et dettes rattachées	13	455 174 141	397 009 855
Dettes envers la clientèle	14	3 051 976	4 441 340
Fournisseurs et comptes rattachés	15	74 493 654	89 315 312
Autres passifs	16	23 679 326	21 410 631
Total du passif		556 411 412	512 185 438

CAPITAUX PROPRES

Capital		32 500 000	32 500 000
Réserves		76 544 947	69 193 860
Résultats reportés		12 234 493	9 863 773
Total des capitaux propres	17	121 279 440	111 557 633
Total passif et capitaux propres		677 690 852	623 743 071

3. L'état d'évolution des capitaux propres :

	Capital social	Prime d'émission	Réserves légales	Réserves pour réinvestissements exonérés	réserves pour fonds social	Réserve spéciale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2023 avant affectation	32 500 000	25 250 000	5 089 861	30 746 525	2 107 474	6 000 000	9 863 773	19 471 807	131 029 440
Réaffectation des réserves pour réinvestissements exonérés devenues disponibles				-437 570			437 570		0
Affectation approuvée par l'AGO du 25/04/2024			1 488 657	6 000 000	300 000		1 933 150	-9 721 807	0
Dividendes								-9 750 000	-9 750 000
Solde au 31/12/2023 après affectation	32 500 000	25 250 000	6 578 518	36 308 955	2 407 474	6 000 000	12 234 493	0	121 279 440

4. Liste des membres du Conseil d'administration

Nom	Mandat	Dernier poste occupé dans la société	Fonctions principales et actuelles	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M. FERID ABBAS	2024-2026	Président du conseil d'administration Président du comité de nomination et rémunération	Homme d'affaires privé	SETCAR -ATB
M. RIADH HAJJEJ Représentant l'ATB	2024-2026	Membre du comité d'audit	Directeur Général de l'ATB	UNIFACTOR
M. AHMED BEN MOULAHM Représentant la BNA	2024-2026	Membre du comité d'audit Membre du comité de nomination et rémunération	Directeur Général de la BNA	Sicar invest
M. KAIS MARAKCHI Représentant ENNAKL	2024-2026	Membre du comité d'audit	Directeur à la société ENNAKL	Néant
M. Sofien REKIK Mandaté par la BNA	2024-2026	Membre du comité des risques Membre du comité de développement et de financement stratégique	Directeur à la BNA	Essoukna-ATLLLD-AMI
Mme. MAHA NAJJAR TAJINA Mandaté par l'ATB	2024-2026	Membre du comité de développement et de financement stratégique	Directeur à l'ATB	ATD
M. LASSAAD JAZIRI Représentant l'ATI	2024-2026	Membre du comité de nomination et rémunération	Directeur à l'ATB	ATI- SARI

		Membre du comité des risques		
M. RIDHA ZERZERI Représentant ASIRAK.SA	2024-2026	Administrateur indépendant Membre du comité de nomination e rémunération	Homme d'affaires privé	UNIFACTOR-grands moulins du golf-OMORAG- grands moulins De tunis
M. SADOK DRISS	2024-2026	Administrateur indépendant Membre du comité de développement et de financement stratégique	Homme d'affaires privé	BH Bank-KSM Financière-Alpha Hyundai Motor-SODEXA-TSA Hôtel EL FELL-STIAL-UNIFACTOR
Mme. Wafa KHOUADJA SFAR	2024-2026	Administrateur représentant des petits porteurs Membre du comité de développement et de financement stratégique Membre du comité des risques	Consultante	Néant
M. ABDESSATTAR KRIMI	2024-2026	Administrateur indépendant Président du comité d'audit	Consultant	Néant
M.KAMEL NAOUI	2024-2026	Administrateur indépendant Président du comité des risques	Consultant	Néant

بلاغ الشركات

معلومات ما بعد الجلسة العامة العادية

بنك تونس العالمي

المقر الاجتماعي : 18، شارع الولايات المتحدة الأمريكية بتونس

إثر انعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 29 افريل 2024 ينشر بنك تونس العالمي مايلي :

القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية

الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية.

قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية.

قائمة أعضاء مجلس الإدارة .

I- القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية

القرار الأول

بعد الاستماع إلى تقرير مجلس الإدارة وتقرير مراقبي الحسابات عن نشاط البنك خلال السنة المالية 2023 صادقت الجلسة العامة على تقرير مجلس الإدارة بكامل محتواه.

تمت الموافقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الثاني

اطلعت الجلسة العامة على الميزانية وعلى جميع الحسابات والكشوف المتعلقة بالسنة المالية المنتهية في 31 ديسمبر 2023

تمت الموافقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الثالث

بناء على أن الأرباح غير المجمعة المسجلة بالنسبة للسنة المالية 2023 حسب المعايير المحاسبية التونسية، و التي بلغت 14,444,573 دولار أمريكي و أن الرصيد المرحل من السنة الماضية بلغ -64,824,402 دولار أمريكي فقد تقرر تخصيص مبلغ 79,268,975 دولار أمريكي كما يلي:

دولار أمريكي	
1,000,000	احتياطي عام
4,000,000	توزيع أرباح *
240,000	صندوق اجتماعي
74,028,975	رصيد مرحل
79,268,975	<u>المجموع</u>

* مع الإشارة إلى أن عملية توزيع الأرباح ستتم من الأموال الذاتية غير الخاضعة للأداء والتي وقع تضمينها بقائمة الإيضاحات حول القوائم المالية المودعة بعنوان سنة 2013.

تمت الموافقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الرابع

منحت الجلسة العامة أعضاء مجلس الإدارة مبلغا ماليا صافيا قدره 207 ألف دولار مقابل ممارسة نشاطهم في شكل منحة حضور وفقا للفصل 204 لمجلة الشركات التجارية.

تمت الموافقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الخامس

أبرأت الجلسة العامة ذمة أعضاء مجلس الإدارة إبراء تاما ونهائيا دون قيد في كل ما يتعلق بإدارة شؤون البنك للسنة المالية 2023.

تمت الموافقة على هذا القرار بالإجماع

القرار السادس

عملا بالمادة 20 من النظام الأساسي للبنك، قررت الجلسة العامة تعيين أعضاء مجلس إدارة البنك لمدة 3 أعوام القادمة تنتهي بانعقاد الجلسة العامة العادية التي تبت في السنة المالية 2026 كما يلي:

1. تجديد تسمية السادة الأعضاء مجلس الإدارة الآتي ذكرهم لفترة أخرى:

- محمد فتحي الهويدي
- خالد الزومان
- ربيع سكرية
- أحمد بنغازي
- سمير شبيل،

2. تعيين عضوين جديدين باقتراح من المؤسسة الأم "بنك برقان" في شخص السيدين:

- محمد الفقيه أحمد

- و سامر عبوشي

3. تعيين عضوين مستقلين جديدين عملا بالقانون عدد 48 لسنة 2016 المؤرخ في 11 جويلية 2016

المتعلق بالبنوك والمؤسسات المالية الذي أوجب في فصله 47 على مجلس الإدارة أن يضم عضوين

مستقلين على الأقل وهما:

- السيد محمد صالح سويلم،

- و السيدة آمال بن رحال

تمت الموافقة على هذا القرار بالإجماع

القرار السابع

فوضت الجلسة العامة كل الصلاحيات لمن يحمل نظيرا أو نسخة أو مضمونا من هذا المحضر قصد إتمام إجراءات الإيداع والنشر وكل الموجبات القانونية كما أنها فوضت السيدة ابتسام الساحلي صاحبة بطاقة تعريف وطنية عدد 04644254 للقيام بإجراءات الإيداع لدى السجل الوطني للمؤسسات.

تمت الموافقة على هذا القرار بالإجماع

II. الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية

TUNIS INTERNATIONAL BANK

BILAN APRES AFFECTATION

Arrêté au 31.12.2023

(Unités en US Dollars)

Désignation	Notes	2023	2022
AC 1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3	76 290 872	76 106 027
AC 2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	4	326 353 235	311 094 384
AC 3 Créances sur la clientèle	5	26 733 289	24 590 496
AC 4 Portefeuille titres commercial	6	31 886 808	30 124 003
AC 5 Portefeuille d'investissement	7	111 810 029	111 816 529
AC 6 Valeurs immobilisées	8	1 315 352	1 442 096
AC 7 Autres actifs	9	6 383 425	3 666 411
TOTAL ACTIFS		580 773 010	558 839 946
PA 2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	10	178 457 668	166 586 022
PA 3 Dépôts de la clientèle	11	211 575 655	216 815 092
PA 5 Autres passifs	12	30 042 748	25 046 190
TOTAL PASSIFS		420 076 071	408 447 304
CP 1 Capital		50 000 000	50 000 000
CP 2 Réserves		35 667 965	34 568 240
CP 4 Autres capitaux propres		1 000 000	1 000 000
CP 5 Résultats reportés		74 028 975	64 824 402
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	160 696 940	150 392 642
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		580 773 010	558 839 946

III. قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية

TUNIS INTERNATIONAL BANK	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve générale	Réserve spéciale d'investissement	Réserve de réévaluation	Réserve fond social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2022 Après affectation	50 000 000	0	7 556 427	24 576 633	400 524	1 000 000	1 894 380	64 824 402	0	150 252 367
Résultat 2023									14 444 573	14 444 573
Solde au 31/12/2023 avant affectation	50 000 000	0	7 556 427	24 576 633	400 524	1 000 000	1 894 380	64 824 402	14 444 573	164 696 940
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 29/04/2024				1 000 000				13 444 573	-14 444 573	0
Dividendes distribués								-4 000 000		-4 000 000
Variation Fond social							240 000	-240 000		0
Solde au 31/12/2023 Après affectation	50 000 000	0	7 556 427	25 576 633	400 524	1 000 000	2 134 380	74 028 975	0	160 696 940

.VI قائمة أعضاء مجلس الإدارة

Nom et Nationalité	Mandat en cours	CV
<p>Mr. Mohamed Fekih Ahmed Tunisien</p> <p>Président du Conseil d'Administration de Tunis International Bank depuis le 29 avril 2024</p>	<p>2024-2026</p>	<p>Chairman of the Board</p> <p>Chairman of Board Corporate Governance Committee</p> <p>Chairman of United Gulf Financial Services - North Africa - (UGFS N.A.) - Tunisia Chairman of SACEM Industries - Tunisia Board & Executive Committee Member/Chairman of the Credit & Risk Committee - Gulf Bank Algeria Board Member and Chairman of Audit & Risk Committee - Ooredoo - Tunisia</p> <p>Mr. Mohamed Fekih Ahmed was appointed Chairman of Tunis International Bank (TIB) during the Annual General Assembly held on April 29, 2024. He was occupying the post of Chief Executive Officer of Tunis International Bank. His banking working experience began with Citibank Tunis, prior to joining Tunis International Bank.</p> <p>During these years of increasing responsibilities within the KIPCO Group in various sectors, such as: Telecommunication, banking, investment, Mr. Fekih Ahmed was serving as Board Member of Wataniya Telecom, Algeria and Tunisia, and as Member of the Board and the Board credit committees of both FimBank Malta and London Forfeiting Company London), until May 2023, in addition to his responsibilities as Chief Executive Officer of Tunis International Bank.</p> <p>Mr. Mohamed Fekih is holder of a BA from the University of Law, Political and Economic Sciences of Tunis and an MBA in Higher Management Studies from the Higher Institute of Management of Tunis (Diplôme de 3eme cycle de l'Institut Supérieur de Gestion de Tunis). He has also participated in various courses and seminars with well-known international institutions in the United States and Europe such as the High Performance Board Program (IMD Lausanne).</p>

Nom et Nationalité	Mandat en cours	CV
<p>Mr. Rabih Soukarieh Libanais Membre du Conseil de la TIB depuis 2010</p>	<p>2024-2026</p>	<p>Member of the Board Member of the Board Nomination and Remuneration Committee Member of the Board Corporate Governance Committee Chief Executive Officer of Gulf Bank Algeria (AGB), Algeria, since August 2015. Board, Executive and Credit Committee Member of FIMBank p.l.c., Malta.</p> <p>Mr. Soukarieh has over 30 years of experience in the financial services industry and has been an employee of the KIPCO Group for more than 20 years. Prior to joining AGB, he has served as CEO of United Gulf Bank, Bahrain, between March 2012 and August 2015, Chairman and CEO of Millennium Private Equity, Dubai, and CEO of United Gulf Financial Services - Qatar. Mr. Soukarieh also served as Group Chief Financial Officer of Wataniya Telecom Group of companies between December 2004 and December 2007.</p> <p>Mr. Soukarieh holds a Master's in Business Administration from Northeastern University and a Bachelor of Science in Finance from Indiana University, Bloomington, U.S.A.</p>

Nom et Nationalité	Mandat en cours	CV
<p>Mr. Mohamed Fethi Houidi, Tunisien Membre du Conseil de TIB depuis 2006</p>	<p>2024-2026</p>	<p>Member of the Board Member of the Board Audit Committee Chairman of the Board Nomination and Remuneration Committee Former Chairman of the Board of Ooredoo, Tunisia.</p> <p>Mr. Houidi held high ranking duties in the Tunisian public sector. He was the Ambassador of Tunisia in Beirut from 2000 to 2002.</p> <p>Mr. Houidi holds a Doctorate degree in the Science of Communication from the University of Paris II and a Bachelor's degree in French Literature from the University of Paris Sorbonne, France.</p>

Nom et Nationalité	Mandat en cours	CV
Mr. Samir Chebil, Tunisien Membre du Conseil TIB depuis 2019	2024-2026	<p> Member of the Board Member of the Board Risk Committee Member of the Board Remuneration Committee </p> <p> Mr. Chebil held high-ranking duties at the World Bank and IMF dealing with various strategic and financial sector issues as well as economic development topics and potential reforms notably those related to countries in the Arab World and Africa </p>

		<p>(1993-2013).</p> <p>Mr. Chebil held teaching position as Distinguished Professional Lectures and Assistant Professor in the United States and Tunisia (George Washington University, Georgetown University, John Hopkins University, IHEC Tunis).</p> <p>Mr. Chebil taught both MBA and Executive Programs courses mainly in international finance, world economy, international banking, fundamentals of finance, and currency and banking crises in emerging markets, managerial economics, and financial derivatives. He received several teaching awards.</p> <p>Mr. Chebil holds a PhD and an MBA in the Finance field from the George.</p>
--	--	---

Nom et Nationalité	Mandat en cours	CV
<p>Mr. Khalid Al Zouman Koweïtien Membre du Conseil TIB depuis 2012</p>	<p>2024-2026</p>	<p>Member of the Board Member of the Board Risk Committee Board Member of Burgan Bank Turkey Mr. Al Zouman is the Chief Financial Officer at Burgan Bank Group, Kuwait. Mr. Al Zouman joined Burgan in 2000. Prior to joining Burgan, Mr. Al Zouman was a Manager at Ernst & Young since 1988. During his experience in E&Y, Mr. Al Zouman was trained for two years in the Pittsburgh office, Pennsylvania, where he also passed his Certified Public Accountant (CPA) examination. Mr. Al Zouman holds a degree in Computer Science from Kuwait University.</p>

Nom et Nationalité	Mandat en cours	CV
<p>Mr. Mohamed Salah Souilem Tunisien Membre Indépendant du Conseil de la TIB depuis le 29 avril 2024</p>	<p>2024-2026</p>	<p>Independent Board Member</p> <p>Chairman of the Board Risk Committee</p> <p>Member of the Board Corporate Governance Committee</p> <p>Mr. Mohamed Salah Souilem has over than 35 of experience in the financial and banking industry. He joined the Central Bank of Tunisia 1981, where he occupied key positions until his retirement early 2018. He has served as Managing Director of Monetary Policy and Managing Director of External Finances.</p> <p>Mr. Souilem is a former independent Board Member of “Union Internationale des Banques (UIB)” and Chairman of its Board Risk Committee for two successive terms.</p> <p>Mr. Souilem holds a Master’s Degree in Management from l’Institut des Hautes Etudes Commerciales – Carthage (IHEC) et participated in various courses and seminars in USA and Europe</p>

Nom et Nationalité	Mandat en cours	CV
<p>Mr. Ahmed Benghazi Tunisien Membre du Conseil de la TIB depuis Avril 2017</p>	<p>2024-2026</p>	<p>Board Member Member of the Board Audit Committee Board Member in UGFS N.A.</p> <p>Managing partner of ABG, a consulting firm specialized in financial advisory. Mr. Benghazi was CEO of Axis Capital (now BMCE Capital Tunisia), a group of companies operating in brokerage, asset management and financial advisory, and managing Director of Fitch North Africa, first local rating company to operate in the region.</p> <p>Mr. Benghazi held various responsibilities in the ministry of development economy. He, amongst other tasks, contributed to the elaboration of the Tunisian Privatization program in the early nineties.</p> <p>Mr. Benghazi holds a Master’s degree in public administration from Harvard University, J.F. Kennedy School of Government, a Master’s degree from l’Ecole Nationale d’Administration, Tunis, and a Bachelor’s degree in Economics from the University of Economic Sciences of Tunisia.</p>

Nom et Nationalité	Mandat en cours	CV
<p>Mr. Samer Abbouchi, CFA Libanais Membre du Conseil TIB depuis le 29 avril 2024</p>	<p>2024-2026</p>	<p>Member of the Board</p> <p>Member of the Board Audit Committee</p> <p>Group Senior Vice President Investment – KIPCO Group (Holding) since November 2023.</p> <p>Board Member of Al Baraq Investment Group, Kuwait Board Member of Jordan Islamic Bank, First Jordan Investment Co and Global Investment House, Jordan, Saudi Arabia and Egypt</p> <p>Before joining KIPCO in 2023, Mr. Samer Abbouchi has served as Deputy General Manager Strategic Investment and Corporate Finance Investment Banking in Gulf Bank Of Kuwait for the period 2017-2023. During 2006-2017, he held the position of SVP – Head of Investment in the Global Investment House – Kuwait. Mr. Abbouchi began his professional career in 2003 as Accountant then Team Leader at Ernest & Young – Kuwait.</p> <p>Mr. Abbouchi is a Chartered Financial Analyst, holder of BBA in Accounting for the American University, Beirut, London Executive MBA Program from London Business School - Dubai</p>

Nom et Nationalité	Mandat en cours	CV
--------------------	-----------------	----

<p>Mme Amel Ben Rahal Tunisienne Membre indépendant du Conseil de la TIB depuis le 29 avril 2024</p>	<p>2024-2026</p>	<p>Independent Board Member Chairman of the Board Audit Committee Retired – Former CEO of the Financial Stability and Risk Prevention Department in the Central Bank of Tunisia 2012-2021. Joined Central Bank of Tunisia (CBT) in 1986 as Financial Analyst. During her professional career at CBT, she has served as Head of Credit section, Deputy head of the Credit Department. In 2011, she held the position of Director of the Governor Cabinet. She was member in the board of various public companies and member of CBT internal committees. She also attended various seminars and participated in a number of missions on behalf of the CBT Mrs. Ben Rahal holds an MBA in Advanced Banking Management Studies for IFID and a BA in Finance from IHEC Carthage.</p>
--	------------------	--

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES

-SIAME-

Siège social : Z.I. 8030 GROMBALIA

La société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques –SIAME publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 23 mai 2024. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Société BDO Tunisie représentée par Mr Khaled Mnif.

Groupe SIAME
Bilan Consolidé
Arrêté au 31-12-2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	31/12/2023	31/12/2022
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		8 472 051	7 256 672
moins : amort immob incorporelles		(3 259 851)	(2 857 757)
	1.1	5 212 200	4 398 914
Ecart d'acquisition		1 641 348	1 641 348
moins: amort Ecart d'acqui.		(1 641 348)	(1 641 348)
	1.2	-	-
Immobilisations corporelles		45 367 230	43 976 997
moins : amort immob corporelles		(35 512 202)	(33 675 917)
	1.3	9 855 028	10 301 080
Immobilisations financières		2 320 785	2 265 555
moins : provisions immob financières		(295 831)	(289 731)
	1.4	2 024 954	1 975 824
Autres actifs non courants	1.5	29 590	29 120
Total des actifs non courants	1	17 121 772	16 704 939
ACTIFS COURANTS	2		
Stocks		28 664 736	27 703 596
moins: provisions sur stocks		(1 626 054)	(1 705 642)
	2.1	27 038 682	25 997 955
Clients et comptes rattachés		19 604 032	17 141 039
moins: provisions sur clients		(3 277 783)	(3 102 320)
	2.2	16 326 249	14 038 719
Autres actifs courants		6 634 464	5 062 682
moins: provisions sur AAC		(546 949)	(546 949)
	2.3	6 087 515	4 515 732
Placements et autres actifs financiers		13 045	17 688
moins: provisions sur les placements		(7 554)	(6 593)
	2.4	5 491	11 095
Liquidités et équivalent de liquidités	2.5	2 809 053	2 151 714
Total des actifs courants		52 266 989	46 715 215
TOTAL DES ACTIFS		69 388 761	63 420 154

Groupe SIAME
Bilan Consolidé
Arrêté au 31-12-2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES	3		
Capital social	3.1	15 444 000	15 444 000
Réserves consolidées		12 775 420	14 226 910
Ecart de conversion		812	17 960
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		28 220 232	29 688 870
Résultat consolidé - Part du Groupe		1 432 924	(251 665)
Total des capitaux propres après résultat consolidé		29 653 156	29 437 205
Intérêt des minoritaires		299 412	5 300
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS	4		
Crédit à moyen et long terme	4.1	2 106 211	2 918 113
Provisions pour risques et charges	4.2	197 818	120 531
Total des passifs non courants		2 304 029	3 038 644
PASSIFS COURANTS	5		
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	10 753 976	5 588 502
Autres passifs courants	5.2	5 521 562	3 554 855
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	20 856 627	21 795 648
Total des passifs courants		37 132 164	30 939 005
Total des passifs		39 436 193	33 977 649
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		69 388 761	63 420 153

Groupe SIAME
Etat de résultat consolidé
Arrêté au 31-12-2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Revenus	6	63 241 190	49 271 410
Production immobilisée		405 487	7 326
Autres produits d'exploitation		41 920	19 853
Produits d'exploitation		63 688 596	49 298 589
Variation de stock des PF et des encours		(3 456 139)	6 585 488
Achats d'approvisionnements consommés	7	(37 725 396)	(38 014 238)
Charges de personnel	8	(11 012 628)	(9 889 395)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(2 560 579)	(2 279 642)
Autres charges d'exploitation	9	(4 065 126)	(2 936 116)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 868 729	2 764 684
Charges financières nettes	10	(3 005 719)	(2 019 779)
Produits des placements		3 120	16 157
Autres gains ordinaires	11	103 341	67 259
Autres pertes ordinaires	12	(32 208)	(899 411)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 937 262	(71 091)
Impôt sur les bénéfices		(459 765)	(268 298)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÔT		1 477 497	(339 389)
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		-	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 477 497	(339 389)
Effets des modifications comptables (net d'impôts)		-	-
RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE		1 477 497	(339 389)
<i>Résultat Part du Groupe</i>		1 432 924	(251 665)
<i>Résultat Hors Groupe</i>		44 573	(87 723)

Groupe SIAME
Etat de flux de trésorerie consolidé
Arrêté au 31-12-2023
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
Résultat net		1 477 497	(339 389)
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		2 587 750	2 882 746
Variation des:			
- stocks		(961 140)	(6 672 758)
- créances		(2 462 992)	4 007 144
- autres actifs		(1 571 783)	(669 095)
- fournisseurs et autres dettes		7 132 180	(4 379 857)
- Résorption subvention d'investissement		(17 378)	(18 352)
- Charges financières nettes		68 396	98 568
- Plus ou moins values de cession		(61)	(86 247)
- Variation % d'interet		(58 624)	0
FLUX PROVENANT DE L'EXPLOITATION	13.1	6 193 846	(5 177 238)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT</u>			
Décaissement /acquisit° d'immob°. corporelles et incorp		(2 605 673)	(1 599 301)
Encaissement /cession d'immob°. corporelles et incorp		18 999	15 000
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		0	7 361
Décaissements / acquisitions d'immobilisations financières		(69 005)	(1 211 614)
Décaissement /acquisit° d'autres actifs non courants		(27 171)	(29 514)
Encaissements / autres valeurs immobilisées		43 775	42 577
Décaissements / autres valeurs immobilisées		(30 000)	(15 675)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'INVESTISSEMENT	13.2	(2 669 074)	(2 791 166)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Variation/ capitaux propres		1 463 808	1 710 046
Var Enc/ Remb.d'emprunts (Crédits de gestion,CT)		1 488 649	10 287 196
Variations des emprunts (MT)		(2 417 931)	(564 311)
Dividendes et autres distributions		(1 080 928)	(2 779 334)
FLUX AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	13.3	(546 402)	8 653 597
VARIATION DE TRESORERIE	13	2 978 370	685 193
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		(1 636 945)	(2 322 138)
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE		1 341 425	(1 636 945)

1- PRESENTATION DU GROUPE DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES "SIAME"

Le groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est composé de 7 sociétés, « SIAME » comprise. Le groupe est constitué principalement par les filiales, exerçant dans la même branche d'activité de distribution et de sous-traitance du matériel électrique et d'autres activités de services liés.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

2.1- PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » sont élaborés à partir des comptes individuels des sociétés incluses dans le périmètre. Ceux-ci sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur, notamment les principes comptables relatifs à la consolidation des états financiers et au Système Comptable des Entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par :

- Le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables de consolidation (normes 35 à 37) ;
- La norme relative aux regroupements d'entreprises (norme 38).

2.2- METHODE D'EVALUATION

- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables. Les logiciels ont été amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 3 ans.

- ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est l'écart de valeur constaté entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération. Il est amorti sur une période de 5 ans.

- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Les immobilisations corporelles comptabilisées selon le modèle de réévaluation chez certaines filiales conformément à la nouvelle NCT 05 ont été retraitées pour se conformer au modèle du cout historique adopté par le groupe. Ces biens ont été amortis selon la méthode linéaire.

- LE PORTEFEUILLE DES TITRES

Les titres composant le portefeuille du groupe sont enregistrés à leur coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur historique. La valeur d'inventaire est, normalement, calculée par référence :

- A la quote-part des capitaux propres, ajustée le cas échéant, d'éléments non-inscrits en comptabilité, pour les titres non cotés à la BVMT ;
- Au cours boursiers moyens du mois de décembre 2023, pour les titres cotés à la BVMT.

- LES STOCKS ET ENCOURS

Pour la valorisation de ses stocks, le groupe utilise la méthode du coût moyen pondéré ; la marge intra-groupe étant éliminée pour les besoins de la consolidation.

- PRISE EN COMPTE DES REVENUS

Les revenus quelle que soit l'activité qui les génère, sont pris en compte à la livraison. Le chiffre d'affaires consolidé est exprimé hors TVA après élimination des opérations intra-groupe.

- CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVISE

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties en utilisant le taux de change en vigueur au 31 décembre 2023. La différence est passée en résultat de l'exercice.

3- PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les principes et le périmètre de la consolidation ont été déterminés conformément à la loi 2001-117 du 06 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et relative aux groupes de sociétés et en application des normes comptables tunisiennes de consolidation sus précisées.

3.1- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est formé de toutes les entreprises sur lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce directement ou indirectement par le biais de ses filiales un contrôle exclusif ainsi que les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable.

3.2- METHODES DE CONSOLIDATION

*** INTEGRATION GLOBALE**

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres, chacun des éléments d'actifs et de passifs de chaque filiale, en dégageant la part des intérêts minoritaires tant dans les capitaux propres que dans le résultat. Elle est appliquée pour les entreprises du groupe qui sont contrôlées de manière exclusive.

*** INTEGRATION PROPORTIONNELLE**

C'est une méthode de comptabilisation et de présentation selon laquelle la quote-part d'un co-entrepreneur dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur ou est présentée sous des postes distincts dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur.

Un co-entrepreneur est un participant à une co-entreprise qui exerce un contrôle conjoint.

*** LA MISE EN EQUIVALENCE**

Les sociétés dans lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce, directement ou indirectement, une influence notable, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. La « SIAME » est présumée avoir une influence notable si elle détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Cette méthode consiste à remplacer la valeur des titres figurant à l'actif du bilan de la « SIAME » et de ses filiales par la quote-part du Groupe dans les fonds propres et le résultat des sociétés mises en équivalence.

4- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

4.1- RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Les comptes des filiales sont, si nécessaire, retraités selon les principes et les règles d'évaluation du groupe.

- Les créances, les emprunts et les prêts réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.
- Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets sur le bilan, le hors bilan, ainsi que sur le résultat consolidé.
- Les dividendes intragroupes et les plus ou moins-values réalisées suite à la cession d'éléments d'actifs entre les sociétés du groupe sont éliminés.

4.2- INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère. De même, les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la société mère.

Les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

4.3- TRAITEMENT DES ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

* L'ECART D'EVALUATION

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

* LE GOODWILL

Le goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur une durée d'utilité estimée. La durée ne doit pas dépasser 20 ans (§39 de la NCT n°38). Le goodwill négatif est comptabilisé en produit de l'exercice ou différé sur les exercices ultérieurs conformément au traitement préconisé par les paragraphes 54 à 59 de la NCT n°38.

4.4- TRAITEMENT DE L'IMPOT

La charge consolidée d'impôt comprend :

- L'impôt exigible des différentes filiales calculé conformément à la législation fiscale en vigueur au 31 décembre 2023 ;
- Les impôts différés provenant des décalages temporaires provenant des écarts entre les valeurs comptables et fiscales d'éléments du bilan consolidé.

La compensation se fait pour les impôts différés actifs et passifs au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même en absence d'intégration fiscale, soit au groupe fiscalement intégré s'il existe. La règle de prudence consiste à ne pas constater les actifs d'impôts différés qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale.

Le Groupe a appliqué la méthode du report variable pour déterminer le montant des impôts différés. Tous les décalages ont été retenus, sans actualisation, quelle que soit la date de récupération ou d'exigibilité.

4.5- RESERVES CONSOLIDEES

Cette rubrique comprend les comptes de réserves de la « SIAME » et la quote-part dans les réserves des sociétés consolidées par intégration globale et des sociétés mises en équivalence. Cette quote-part est calculée sur la base du pourcentage d'intérêt.

4.6- RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le résultat consolidé correspond au résultat de la société mère majoré de la contribution réelle, après retraitements de consolidation, des sociétés intégrées globalement et des sociétés mises en équivalence.

4.7- DATE DE CLÔTURE

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes arrêtés au 31 décembre pour l'ensemble des sociétés consolidées.

5- NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

5.1- DETERMINATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En application des dispositions de la loi n° 2001-117 du 06 décembre 2001 portant promulgation du code des sociétés commerciales et de la norme NCT n°35 § n°38, les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME », se présentent comme suit :

Raison Sociale	Pourcentage de contrôle		Type de contrôle		Pourcentage d'intérêt		Méthode de consolidation	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
SIAME	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	100,00%	100,00%	IG	IG
CONTACT	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	100,00%	100,00%	IG	IG
SIAME INTERNATIONAL	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	99,99%	99,99%	IG	IG
TOOTALU	89,28%	89,28%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	89,28%	89,28%	IG	IG
IAT	41,00%	50,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	41,00%	50,00%	IG	IG
MEDIKA-TECH	51,00%	51,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	20,91%	25,50%	IG	IG
IAT EUROPE	95,00%	95,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	38,95%	47,50%	IG	IG

Les sociétés constituant le groupe « SIAME » se présentent au 31-12-2023 comme suit :

❖ **SOCIETE MERE**

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est une société anonyme créée en date du 12 mai 1976 par la « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer et à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et, généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz « STEG ». Par décision de la C.A.R.E.P en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu suivant la décision de la C.A.R.E.P du 06 mai 1999 de procéder à la vente de 20% du capital, soit 137 500 actions, au profit de la société AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C et de 23,1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1^{er} juin 1999, la valeur « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

En réponse à une demande introduite, en date du 26 octobre 2009, par M. Mohamed Hédi BEN AYED agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions, soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession est de 1,3 TND par action d'une valeur nominale de 1 TND.

La dernière augmentation de capital de la « SIAME-SA » date de 2021 et a porté le capital social à la somme de 15 444 000 TND.

❖ **SOCIETES FILIALES DE LA SIAME :**

Les sociétés sous contrôle exclusif de la société mère telles que définies par le code des sociétés commerciales et les normes comptables tunisiennes sont les suivantes :

• ***SOCIETE CONTACT***

Société à responsabilité limitée totalement exportatrice ayant un capital de 2 810 000 TND créée en 1998, exerçant dans le domaine de la sous-traitance industrielle notamment l'assemblage de divers types de connecteurs pour l'électronique et l'automobile pour des donneurs d'ordre étrangers.

• ***SOCIETE SIAME INTERNATIONAL SARL***

Société de commerce international, ayant un capital de 150 000 TND. Elle a été créée en janvier 2009 pour subvenir aux besoins des clients du réseau commercial international de la SIAME en marchandises non produites par elle.

• ***SOCIETE TOUTALU***

Société anonyme, créée en janvier 2007, ayant un capital de 2 800 000 TND. Elle a pour activité la fonderie de pièces en aluminium et notamment celles des accessoires de lignes.

• ***SOCIETE I@T***

Société anonyme, créée en Mai 2017, ayant un capital de 1 300 000 TND. Elle exerce dans le domaine de Recherche et développement, étude des solutions intelligentes et innovantes pour la gestion et la distribution de l'énergie.

- **SOCIETE MEDIKA-TECH SARL**

Société à responsabilité limitée, créée en Septembre 2018, ayant un capital de 100 000 TND. Elle exerce dans le domaine de l'importation et du commerce des produits et des machines pour les secteurs technologiques à haute valeur ajoutée notamment l'instrumentation et l'appareillage biomédical, la robotique, la domotique, la monétique et les télécommunications et multimédia.

- **SOCIETE I@T Europe**

Société à responsabilité limitée, créée en Juin 2019, implantée en France et ayant un capital de 20 000 Euro. Elle exerce dans le domaine de services et conseils en matière informatique, électronique, logiciels, marketing, publicité, audit et expertise de système informatiques, la vente de matériels informatiques, électroniques et industriels et de logiciels.

NOTE 1- ACTIFS NON COURANTS CONSOLIDES

Au 31 décembre 2023, la valeur nette des actifs non courants consolidés s'élevant à 17 121 772 TND se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2023	Amortissement	Provision	Valeur nette
Immobilisations incorporelles	8 472 051	- 3 259 851	-	5 212 200
Ecarts d'acquisition	1 641 348	- 1 641 348	-	-
Immobilisations corporelles	45 367 230	- 35 512 202	-	9 855 028
Immobilisations financières	2 320 785	-	- 295 831	2 024 954
Autres actifs non courants	29 590	-	-	29 590
Total	57 831 004	- 40 413 401	- 295 831	17 121 772

1.1- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles consolidées s'élevant à 5 212 200 TND au 31 décembre 2023, se détaille comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2023	Cumul amort. 31/12/2023	VCN au 31/12/2023
Investissement de recherche et de développement	3 816 512	- 1 563 104	2 253 407
Concessions, marques, brevets et licences	1 034 332	- 1 028 751	5 581
Logiciels	690 668	- 660 173	30 495
Site web	8 690	- 7 823	867
Activités de développement en cours	2 921 850	-	2 921 850
Total	8 472 051	- 3 259 851	5 212 200

1.2- LES ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition constatés sur les filiales consolidées totalisent un montant brut de 1 641 348 TND amortis totalement. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Date de prise de contrôle	Valeur brute	Taux d'amort	Cumul amort 31/12/2023	VCN au 31/12/2023
CONTACT	1998	- 13 813	100%	13 813	-
TOTALU	2007	21 500	20%	- 21 500	-
CONTACT	2012	314 975	20%	- 314 975	-
CONTACT	2013	219 982	20%	- 219 982	-
CONTACT	2014	349 990	20%	- 349 990	-
TOTALU	2015	322 262	20%	- 428 143	-
CONTACT	2016	249 982	20%	- 249 982	- 0
TOTALU	2017	176 470	20%	- 70 588	-
Total		1 641 348		- 1 641 348	0

1.3- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles consolidées s'élevant à 9 855 028 TND au 31 décembre 2023, se ventilant comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2023	Cumul amort. 31/12/2023	VCN au 31/12/2023
Terrain	879 080	-	879 080
Constructions	8 919 133	- 6 116 749	2 802 384
Matériels & outillages	26 253 283	- 22 811 834	3 441 449
Mat de transport	2 190 304	- 1 771 683	418 621
MMB	2 051 422	- 1 824 298	227 123
Agencements & aménagements	4 016 766	- 2 670 809	1 345 957
Immobilisations prises en leasing	396 100	- 296 968	99 132
Immobilisations chez les tiers	61 890	- 19 861	42 029
Immobilisations encours	599 251	-	599 251
Total	45 367 230	- 35 512 202	9 855 028

1.4 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique s'élevant en net à 2 024 954 TND au 31 décembre 2023, se détaille ainsi :

Désignation	Situation 31/12/2022		VCN 31/12/2022	Situation 31/12/2023		VCN 31/12/2023
	Valeur	Provision		Valeur	Provision	
EPI CORPORATION	36 263	(36 263)	-	36 263	(36 263)	-
SITEL	119 530	-	119 530	119 530	-	119 530
SIALE	129 250	(129 250)	-	129 250	(129 250)	-
SERPAC	750	(750)	-	750	(750)	-
DAR ADDOHN	50 000	(50 000)	-	50 000	(50 000)	-
ACTIONS FIDELITY SICAV	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	335 793	(216 263)	119 530	335 793	(216 263)	119 530
Prêts	100 901	-	100 902	87 127	-	87 127
FONDS GERE SICAR	1 600 000	-	1 600 000	1 600 000	-	1 600 000
Emprunt national	-	-	-	-	-	-
Cautionnements	228 861	(73 469)	155 392	297 865	(79 569)	218 297
Autres immobilisations financières	1 929 762	(73 469)	1 856 294	1 984 992	(79 569)	1 905 424
Total des immobilisations financières	2 265 555	(289 732)	1 975 824	2 320 785	(295 832)	2 024 954

Les titres de participation se composent des titres des sociétés sur lesquelles le groupe « SIAME » n'exerce ni un contrôle exclusif, ni un contrôle conjoint, ni une influence notable.

1.5- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique, s'élève à 29 590 TND à la clôture de l'exercice 2023 contre 29 120 TND à la clôture de l'exercice précédent et se rapporte à des charges à répartir.

NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint une valeur nette de 52 266 989 TND au 31 décembre 2023. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Note	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Stocks	2.1	28 664 736	- 1 626 054	27 038 682
Clients et comptes rattachés	2.2	19 604 032	- 3 277 783	16 326 249
Autres actifs courants	2.3	6 634 464	- 546 949	6 087 515
Placements et autres actifs financiers	2.4	13 045	- 7 554	5 491
Liquidités et équivalents de liquidités	2.5	2 809 053	-	2 809 053
Total		57 725 330	- 5 458 341	52 266 989

2.1- STOCKS

La valeur nette des stocks consolidés s'élève au 31 décembre 2023 à 27 038 682 TND, après élimination des profits internes et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Stock SIAME	24 790 474	22 326 465	2 464 008
Provision pour dépréciation stock SIAME	- 1 374 477	- 1 329 728	- 44 749
Stock CONTACT	1 800 538	2 723 222	- 922 683
Provision pour dépréciation stock CONTACT	- 251 577	- 375 913	124 336
Stock TOUTALU	1 599 981	2 107 426	- 507 445
Stock IAT	405 918	505 202	- 99 284
Stock MEDIKA TECH	76 694	59 019	17 675
Provision pour dépréciation stock MEDIKA TECH	- 8 869	- 17 738	8 869
Total	27 038 682	25 997 955	1 031 858

Les profits sur cessions internes des stocks réalisés en 2022 et 2023 et touchant respectivement le stock initial et final entre les sociétés « SIAME » et « TOUTALU » ont été éliminés du résultat et des stocks consolidés.

2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES CONSOLIDES

Le solde net de cette rubrique s'élevant à 16 326 249 TND au 31 décembre 2023, se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Clients ordinaires	15 796 771	12 672 310	3 124 461
Clients, effets à recevoir	93 028	609 254	- 516 226
Clients douteux	3 714 233	3 859 476	- 145 243
Total brut	19 604 032	17 141 039	2 462 992
Provision pour dépréciation des comptes clients	- 3 277 783	- 3 102 320	- 175 463
Total net	16 326 249	14 038 719	2 287 529

2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants consolidés nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2023 à 6 087 515 TND et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Etat, impôts et taxes actif	3 942 040	2 038 549	1 903 491
Avances et acomptes au personnel	158 668	118 638	40 030
Avances et acomptes fournisseurs	56 668	471 836	- 415 168
Fournisseurs RRR à obtenir	515 148	1 090	514 058
Débiteurs divers	1 302 429	2 037 001	- 734 572
Charges constatées d'avance	564 080	255 683	308 397
Produits à recevoir	95 431	139 884	- 44 454
Total brut	6 634 464	5 062 682	1 571 783
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	- 546 949	- 546 949	-
Total net	6 087 515	4 515 732	1 571 783

2.4- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS CONSOLIDES

Ce compte s'élève en net à 5 491 TND à la date de clôture et se détaille ainsi :

Désignation	Situation au 31/12/2023		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Placements	13 045	- 7 554	5 491
Total	13 045	- 7 554	5 491

2.5 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et les équivalents de liquidités consolidés s'élevant à 2 809 053 TND au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Désignation	Situation au 31/12/2023		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Banques et Caisses	1 633 120	-	1 633 120
Valeurs à l'encaissement	1 175 934	-	1 175 934
Total	2 809 053	-	2 809 053

NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2023, les capitaux propres consolidés s'élevant à 29 952 568 TND se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Capital social	15 444 000	15 444 000	-
Réserves consolidées	12 775 420	14 226 910	- 1 451 489
Ecart de conversion	812	17 960	- 17 148
Total des capitaux propres avant résultat	28 220 232	29 688 870	- 1 468 638
Résultat consolidé - Part du groupe	1 432 924	- 251 665	1 684 589
Intérêts des minoritaires	299 412	5 300	294 112
Total des capitaux propres après résultat & IM	29 952 568	29 442 504	510 063

Le détail de répartition des réserves et des résultats des sociétés du groupe entre réserves et résultat consolidé, d'une part, et les intérêts des minoritaires, d'autre part, se présente comme suit :

Sociétés du groupe	Situation avant partage		Répartition des réserves		Répartition des résultats		Elimination des titres de participation
	Réserves	Résultat	Réserves consolidées	Part des minoritaires	Résultat consolidé	Part des minoritaires	
SIAME	12 733 945	2 054 748	12 733 945	-	2 054 748	-	-
SIAME INTER	75 025	114 039	165 014	21	114 032	8	149 990
CONTACT	3 091 511	257 201	2 871 632	29	257 199	1	3 029 850
TOUTALU	- 2 785 705	- 572 852	- 2 453 687	1 532	- 571 320	- 1 532	2 301 450
IAT	- 947 878	89 967	- 388 630	207 752	95 510	53 080	533 000
MEDIKA TECH	- 62 471	5 439	- 43 153	29 682	- 1 137	- 4 302	51 000
IAT EUR	- 38 474	4 389	- 51 077	15 823	- 1 710	- 2 680	61 173
Total	12 065 953	1 418 873	12 834 044	254 839	1 432 924	44 573	6 126 463

NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants ont atteint un solde de 2 304 029 TND au 31 décembre 2023. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Emprunt	2 106 211	2 918 113
Provision pour risques et charges	197 818	120 531
Total	2 304 029	3 038 644

4.1 - EMPRUNTS

Ce poste consolidé s'élevant à 2 106 211 TND, correspond à la dette bancaire et leasing au 31 décembre 2023. Ce poste se présente comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Emprunt SIAME	1 100 000	1 711 873	- 611 873
Emprunt CONTACT	484 290	676 657	- 192 367
Emprunt TOUTALU	473 304	306 861	166 443
Emprunt IAT	48 617	222 722	- 174 105
Total	2 106 211	2 918 113	- 811 901

4.2- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste consolidé s'élevant à 197 818 TND, correspond aux provisions pour risques et charges constatées au niveau des sociétés du groupe. Il se détaille comme suit :

Société	Désignation	Solde
TOUTALU	Provision pour risques et charges	1 797
CONTACT	Provision pour risques et charges	148 521
IAT	Provision pour risques et charges	27 500
MEDIKATECH	Provision pour risques et charges	20 000
Total		197 818

NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 37 132 164 TND au 31 décembre 2023, regroupe les postes suivants :

Désignation	Note	31/12/2023
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	10 753 976
Autres passifs courants	5.2	5 521 562
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	20 856 627
Total		37 132 164

5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2023, ce poste consolidé s'élevant à 10 753 976 TND, se ventile comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Fournisseurs d'exploitation	7 937 853	4 698 229	3 239 624
Fournisseurs, factures non parvenues	93 894	55 963	37 931
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	2 682 421	761 219	1 921 202
Fournisseurs d'immobilisations	39 807	73 091	- 33 284
Total	10 753 976	5 588 502	5 165 473

5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 5 521 562 TND au 31 décembre 2023, s'analysant comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Etat, impôts et taxes passifs	2 149 455	1 272 894	876 560
Organismes sociaux	1 094 362	879 325	215 037
Personnel et comptes rattachés	849 502	603 722	245 779
Clients, avances et acomptes	300 716	207 511	93 206
Dividendes et autres distributions	910	758	152
Créditeurs divers	661 884	170 256	491 628
Charges à payer	424 997	387 830	37 166
Produits constatés d'avance	37 237	30 058	7 179
Provisions courantes pour risques et charges	2 500	2 500	-
Total	5 521 562	3 554 855	1 966 707

5.3- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Ce poste consolidé s'élevant au 31 décembre 2023 à 20 856 627 TND se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Crédits de gestion	17 081 962	15 593 313	1 488 649
Echéance à moins d'un an /crédits	2 267 526	3 798 363	- 1 530 837
Intérêts courus sur emprunts	26 465	33 262	- 6 797
Autres passifs financiers	19 375 953	19 424 938	- 48 985
Concours bancaires	1 480 674	2 370 711	- 890 037
Total	20 856 627	21 795 648	- 939 021

NOTE -6- REVENUS

Le chiffre d'affaires consolidé totalisant 63 241 190 TND, se détaille comme suit :

Désignation	2023		2022		Variation	
	En TND	en %	En TND	en %	En TND	en %
CA SIAME	40 950 528	64,8%	27 217 287	55,24%	13 733 241	98,31%
CA CONTACT	15 291 892	24,2%	16 526 032	33,54%	- 1 234 141	-8,83%
CA TOUTALU	2 793 920	4,4%	1 044 528	2,12%	1 749 392	12,52%
CA IAT	3 097 035	4,9%	3 034 470	6,16%	62 565	0,45%
CA SIAME INTERNATIONAL	1 030 190	1,6%	1 267 499	2,57%	- 237 309	-1,70%
CA MEDIKA TECH	34 316	0,1%	51 049	0,10%	- 16 733	-0,12%
CA IAT EUROPE	43 309	0,1%	130 544	0,26%	- 87 235	-0,62%
Total	63 241 190	100%	49 271 410	100%	13 969 780	100%

Revenus	64 356 229
Revenus intragroupe	- 1 115 039
Total Revenus consolidés	63 241 190

NOTE -7- ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats consommés consolidés totalisent 37 725 396 TND à la clôture de l'exercice 2023. Ils se détaillent entre les différentes sociétés du groupe comme suit :

Désignation	2023	
	En TND	En %
Ach SIAME	25 260 831	66,96%
Ach CONTACT	9 375 362	24,85%
Ach TOUTALU	1 887 800	5,00%
Ach IAT	618 624	1,64%
Ach SIAME INTER	599 892	1,59%
Ach MEDIKA TECH	- 19 571	-0,05%
Ach IAT EUROPE	2 458	0,01%
Total	37 725 396	100%

Achats d'approvisionnement consommés	38 513 589
Achats intragroupe	788 193

NOTE -8- CHARGES DE PERSONNEL

Cette rubrique comprend les charges de personnel du groupe « SIAME » se détaillant comme suit :

Désignation	2023	
	En TND	En %
CP SIAME	5 117 130	46,47%
CP TOUTALU	685 531	6,22%
CP CONTACT	3 453 778	31,36%
CP IAT	1 752 142	15,91%
CP SIAME INTER	-	0,00%
CP MEDIKA TECH	4 047	0,04%
Total	11 012 628	100%

NOTE -9- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique correspond, principalement, à la rémunération du personnel extérieur, d'intermédiaires et des honoraires. Elle se détaille par entité comme suit :

Désignation	2023	
	En TND	En %
AC SIAME	1 933 417	47,56%
AC TOUTALU	170 393	4,19%
AC CONTACT	1 080 367	26,58%
AC IAT	756 458	18,61%
AC SIAME INTER	69 435	1,71%
AC MEDIKA TECH	26 464	0,65%
AC IAT EUROPE	28 593	0,70%
Total	4 065 126	100%

NOTE -10- CHARGES FINANCIERES NETTES

Cette rubrique correspond aux intérêts relatifs aux emprunts contractés, et aux écarts de change. Elle se détaille par entité comme suit :

Désignation	2023	
	En TND	En %
CF SIAME	2 274 741	75,68%
CF TOUTALU	334 756	11,14%
CF CONTACT	297 940	9,91%
CF IAT	104 748	3,48%
CF SIAME INTER	- 8 054	-0,27%
CF IAT EUROPE	796	0,03%
CF MEDIKA TECH	793	0,03%
Total	3 005 719	100%

NOTE -11- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Cette rubrique correspond principalement aux produits nets sur cession d'immobilisations. Elle se détaille comme suit :

Désignation	2023	2022
Autres gains ordinaires	44 717	67 226
Produits nets sur cessions d'immobilisations	-	32
Gain groupe sur variation % d'interet	58 624	-
Total	103 341	67 259

NOTE -12- AUTRES PERTES ORDINAIRES

Cette rubrique correspond principalement aux charges nettes sur cession d'immobilisations. Elle se détaille comme suit :

Désignation	2023	2022
Autres pertes ordinaires	32 208	73 816
Charges nettes sur cessions d'immobilisations	-	825 595
Total	32 208	899 411

NOTE -13- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2023, la trésorerie du groupe « SIAME » a dégagé un solde positif de 1 341 425 TND contre un solde négatif de 1 636 945 TND au 31 décembre 2022, soit une variation positive de 2 978 370 TND. Les différentes rubriques se présentent ainsi :

Désignation	Note	31/12/2023
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	13.1	6 193 846
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	13.2	- 2 669 074
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	13.3	- 546 402
Variation de la trésorerie		2 978 370

13.1- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Les flux provenant des activités d'exploitation s'élevant à 6 193 846 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés
Résultat net de l'exercice	1 477 497
Amortissements et provisions nettes de reprises	2 587 750
Variation des stocks	- 961 140
Variation des créances clients	- 2 462 992
Variation des autres actifs	- 1 571 783
Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes	7 132 180
Plus value / cessions d'immobilisations	- 61
Variation % d'interet	- 58 624
Résorption subvention d'investissement	- 17 378
Charges financières sur emprunts	68 396
Total	6 193 846

13.2- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux affectés aux activités d'investissement s'élevant au 31 décembre 2023 à -2 669 074 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés
Décaissements sur acq. d'immo. corpo. et incorpo.	- 2 605 673
Encaissements provenant de la cession d'immo. corpo. et incorpo.	18 999
Décaissements sur acquisitions d'immo. financières	- 69 005
Encaissements provenant de la cession d'immo. financières	-
Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	43 775
Décaissements sur autres valeurs immobilisées	- 30 000
Décaissements sur autres actifs non courants	- 27 171
Total	- 2 669 074

13.3- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement s'élevant à - 546 402 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés
Variation/ capitaux propres	1 463 808
Subvention d'investissements	-
Var Enc/ Remb.d'emprunts (Crédits de gestion,CT)	1 488 649
Variations des emprunts (MT)	- 2 417 931
Dividendes et autres distributions	- 1 080 928
Augmentation du capital	-
Total	- 546 402

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires de la société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 mai 2022, et en application des dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « SIAME » qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan consolidé de **69 388 761 TND** et un résultat consolidé -part du groupe bénéficiaire de **1 432 924 TND**.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe « SIAME » au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons l'attention sur le point suivant :

- Les fonds propres de la filiale « TOUTALU » s'élevant au 31 décembre 2023 à 430 kTND sont inférieurs à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation et rétablir l'équilibre financier de la société.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Politique de provisionnement des Stocks

Les stocks de la société mère figurant au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant brut de 24 798 753 TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.

La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société

2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société mère « SIAME-SA » a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total brut de 6 582 518 TND arrêté au 31 décembre 2023.

L'amortissement de ces dépenses se fait selon une méthode d'amortissement établie en fonction des avantages futurs que la société compte tirer de la vente ou de l'utilisation du nouveau produit. Le cumul des amortissements s'est élevé à 1 065 674 TND au 31 décembre 2023.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable ;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée ;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé ;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée ;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société mère « SIAME-SA » s'élevant au 31 décembre 2023 à 41 050 409 TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.

Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au Groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du système de contrôle interne de la SIAME et de ses filiales susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Tunis, le 21 Mai 2024

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Khaled Mnif

BTK SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2024
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2024

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société BTK SICAV pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2024, tels qu'annexés au présent rapport.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société BTK SICAV, comprenant le bilan au 31 mars 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société BTK SICAV arrêtés au 31 mars 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société BTK SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Autres obligations légales et réglementaires

BTK SICAV a souscrit un certificat de dépôts de plus d'un an et « CDP 3 ans-23/11/2024 9.30% » et ce, contrairement aux dispositions de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit que les valeurs mobilières négociables sur les marchés relevant de la Banque Centrale de Tunisie sont des titres de créance à court terme.

Tunis, le 29 avril 2024

Le Commissaire Aux Comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – GAC
Selma LANGAR

BILAN

Arrêté au 31/03/2024

(Unité : En Dinars)

	Notes	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3.1	27 170 570,503	16 153 831,862	23 198 930,849
a - Actions et Valeurs assimilées		0,000	0,000	0,000
b - Obligations et Valeurs assimilées		27 170 570,503	16 153 831,862	23 198 930,849
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3.3	18 680 388,588	11 856 828,042	14 981 761,047
a - Placements monétaires		15 489 944,817	11 044 962,782	14 466 661,410
b - Disponibilités		3 190 443,771	811 865,260	515 099,637
AC 3 - Créances d'exploitation		131,110	52,360	131,110
Autres débiteurs		131,110	52,360	131,110
TOTAL ACTIF		45 851 090,201	28 010 712,264	38 180 823,006
<u>PASSIF</u>				
PA1- OPERATEURS CREDITEURS	3.5	60 824,800	29 548,112	52 050,555
PA2- AUTRES CREDITEURS	3.5	39 381,628	35 757,500	33 172,243
DIVERS				
TOTAL PASSIF		100 206,428	65 305,612	85 222,798
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3.7	40 065 622,765	26 075 740,874	35 061 484,350
CP2- SOMMES CAPITALISABLES	3.8	5 685 261,008	1 869 665,778	3 034 115,858
Sommes capitalisables des exercices antérieurs*		4 929 121,830	1 466 587,639	768 686,268
Sommes capitalisables de la période		756 139,178	403 078,139	2 265 429,590
ACTIF NET		45 750 883,773	27 945 406,652	38 095 600,208
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		45 851 090,201	28 010 712,264	38 180 823,006

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

ETAT DE RESULTAT

De la période du 01 janvier au 31 mars 2024

(Unité : en Dinars)

	Notes	DU 01/01/2024 AU 31/03/2024	DU 01/01/2023 AU 31/03/2023	DU 01/01/2023 AU 31/12/2023
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3.2	452 704,077	262 760,340	1 234 757,248
a - Dividendes		0,000	0,000	0,000
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		452 704,077	262 760,340	1 234 757,248
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3.4	324 955,216	93 074,450	744 971,840
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		777 659,293	355 834,790	1 979 729,088
CH1- CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	3.6	-57 154,888	-29 448,265	-156 993,495
REVENU NET DES PLACEMENTS		720 504,405	326 386,525	1 822 735,593
PR3- AUTRES PRODUITS		0,000	0,000	0,000
CH3-AUTRES CHARGES	3.6	-18 348,123	-11 704,835	-59 890,602
RESULTAT D'EXPLOITATION		702 156,282	314 681,690	1 762 844,991
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>	3.8	53 982,896	88 396,449	502 584,599
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE(*)		756 139,178	403 078,139	2 265 429,590
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-53 982,896	-88 396,449	-502 584,599
* Variation des +/- values potentielles sur titres		18,330	0,000	12,287
* +/- values réalisées sur cession des titres		-12,287	0,000	-0,650
* Frais de négociation des titres		0,000	0,000	-52,076
RESULTAT NET DE LA PERIODE		702 162,325	314 681,690	1 762 804,552

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
De la période du 01 janvier au 31 mars 2024

(Unité : en Dinars)

	DU 01/01/2024 AU 31/03/2024	DU 01/01/2023 AU 31/03/2023	DU 01/01/2023 AU 31/12/2023
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>			
a - Résultat d'exploitation	702 156,282	314 681,690	1 762 844,991
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	18,330	0,000	12,287
c - +/- values réalisées sur cession de titres	-12,287	0,000	-0,650
d - Frais de négociation de titres	0,000	0,000	-52,076
<u>AN 2 - Distribution des dividendes (*)</u>	0,000	0,000	0,000
<u>AN 3 -Transaction sur le capital</u>	6 953 121,240	6 236 311,819	14 938 382,513
a - Souscriptions	16 850 515,868	9 216 068,446	35 830 620,080
* Capital	15 376 770,394	8 625 208,536	32 809 762,476
* Régularisation des sommes non distribuables	-499 413,237	14,834	-48,940
* Régularisation des sommes capitalisables	1 973 158,711	590 845,076	3 020 906,544
b - Rachats	-9 897 394,628	-2 979 756,627	-20 892 237,567
* Capital	-9 027 209,862	-2 804 673,600	-19 142 629,884
* Régularisation des sommes non distribuables	293 205,937	-1,179	27,994
* Régularisation des sommes capitalisables	-1 163 390,703	-175 081,848	-1 749 635,677
VARIATION DE L'ACTIF NET	7 655 283,565	6 550 993,509	16 701 187,065
<u>AN 4 - Actif Net</u>			
a - En début de période	38 095 600,208	21 394 413,143	21 394 413,143
b - En fin de période	45 750 883,773	27 945 406,652	38 095 600,208
<u>AN 5 - Nombre de parts</u>			
a - En début de période	324 144	193 548	193 548
b - En fin de période	382 846	249 166	324 144
VALEUR LIQUIDATIVE	119,502	112,156	117,527
AN 6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,76%	5,94%	6,34%

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 31 mars 2024
(Unité en Dinars Tunisiens)

1- CREATION ET ACTIVITE

« BTK SICAV » initialement dénommée « Univers Obligations SICAV » est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire créée le 7 avril 2000. Il s'agit d'un OPCVM de capitalisation régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001. La société a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 14 Septembre 2000. BTK SICAV, a obtenu l'agrément du CMF n°01-2022 du 24 février 2022 pour le changement de sa dénomination ».

Suivant procès-verbal, enregistré en date du 31 mars 2022 à la Recette des Finances –Rue Ghandi–Tunis et dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 24 mai 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire de « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV », tenue en date du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination sociale de la SICAV de « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » en « BTK SICAV » et de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

La gestion de la SICAV est confiée à la Société « BTK Conseil ».

Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « BTK ».

2- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 mars 2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/03/2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société BTK SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société BTK SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET 2032 ».

2.3. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêté.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.4. Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.6. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2024 à **27 170 570,503 dinars** contre **16 153 831,862** dinars au 31/03/2023 et se détaille ainsi :

Obligations de sociétés

Code ISIN	Obligations de sociétés	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2024	% de l'Actif Net
TN0003400348	AB SUB 2009/A TF	5000	33 100,000	33 824,000	0,1
TN0003400355	AB SUB 2009/B TV	5000	33 100,000	34 276,000	0,1
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010 TV	10000	132 900,000	138 404,000	0,3
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010 TV	10000	132 900,000	138 404,000	0,3
TNL8PGUB9C93	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	5000	500 000,000	516 968,000	1,1
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	5000	500 000,000	516 804,000	1,1
TN0003600509	ATB 2007/1 C D TMM+2%	8000	288 000,000	307 635,200	0,7
TN0003600582	ATB SUB 2009 B LB2 TF	10000	399 700,000	416 044,000	0,9
TN0PID0RGAE6	BH BANK SUB 2021-2 TF	5000	500 000,000	516 408,000	1,1
TN0PID0RGAE6	BH BANK SUB 2021-2 TF	9000	900 000,000	929 534,400	2
TN0003100674	BNA SUB 2009	20000	132 400,000	138 032,000	0,3
TN0001300623	BTE 2011 09022032 6.25	5000	200 000,000	201 420,000	0,4
TN0001300623	BTE 2011 09022032 6.25	5000	200 000,000	201 420,000	0,4
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023-1 TF 10.55%	5000	500 000,000	533 552,000	1,2
TNWYE1PN6WF5	EO ATL 2023-2	5000	500 000,000	520 012,000	1,1
	E O ATL 2024-1	10000	1 000 000,000	1 003 186,678	2,2
TNL7VQZVHR54	HL 2023-01 TF	10000	800 000,000	800 944,000	1,7
TNAQSF8ZD1W1	HL 2024-1 CA TF	10000	1 000 000,000	1 001 134,777	2,2
TN0002601045	STB 2010/1 B TF 5.3 23032025	10000	66 200,000	66 272,000	0,1
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF 10.55%	5000	500 000,000	539 204,000	1,2
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2 TF 10.70%	10000	1 000 000,000	1 019 648,000	2,2
TN0003900230	UIB 2009/1	5000	33 110,650	34 142,813	0,1
	Total		9 351 410,650	9 607 269,868	20,9

Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier

Code ISIN	Emprunts d'Etat	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2024	% de l'Actif Net
TNYZO6UGUZ33	EMP NAT 2021 T3 CB TF	50000	5 000 000,000	5 130 800,000	11,215
TN5QHXZ8T348	EMP NAT 2021 T3 CB TV	20000	2 000 000,000	2 062 704,000	4,509
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT 2022 T2 CB TF	35000	3 500 000,000	3 708 152,000	8,105
TN6DQ00JBLT7	EMP NAT 2023 T1 CB TV	5000	500 000,000	504 688,000	1,103
TNCR2TMAK1K8	EMP NAT 2023 T2 CB TF	350	34 650,000	37 052,636	0,081
TNMCPXLL1EE2	EMP NAT 2023 T4 CB TV	20000	2 000 000,000	2 049440,000	4,480
TNBSXXEKBFR8	EMP NAT 2023 T4 CC TF	20000	2 000 000,000	2 050 464,000	4,482
TN85TI1TIY25	EMP NAT 2024 T1 CC TV	20000	2 000 000,000	2 020000,000	4,415
	Total		17 034 650,000	17 563 300,636	38,389

Les entrées en portefeuille-titres du 01/01/2024 au 31/03/2024

Désignation	Date	Quantité	Coût d'acquisition
Obligations des Sociétés		20 000	2 000 000,000
ACHAT OBLIGATION 10000 E O ATL 2024-1	18/03/2024	10 000	1 000 000,000
ACHAT OBLIGATION 10000 HL 2024-1 CA TF	27/03/2024	10 000	1 000 000,000
Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier		20 000	2 000 000,000
ACHAT OBLIGATION 20000 EMP NAT 2024 T1 CC TV	15/02/2024	20 000	2 000 000,000
TOTAL		40 000	4 000 000,000

Les sorties du portefeuille-titres du 01/01/2024 au 31/03/2024

Désignation	Date	Coût d'acquisition	prix de cession /remboursement	Plus ou moins-values réalisée
Obligations des sociétés		316 700,000	316 700,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 BTE 2011 TR B TF	09/02/2024	25 000,000	25 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 BTE 2011 TR B TF	09/02/2024	25 000,000	25 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 STB 2010/1 B TF	23/03/2024	66 700,000	66 700,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 HL 2023-01 TF	28/03/2024	200 000,000	200 000,000	0,000
TOTAL		316 700,000	316 700,000	0,000

3.2. Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **452 704,077** dinars pour la période du 1er janvier au 31 mars 2024 et se détaillent ainsi :

Revenus du portefeuille titres	du 01/01/2024 au 31/03/2024	du 01/01/2023 au 31/03/2023	du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus des obligations			
- Intérêts	452 704,077	262760,340	1 225 571,860
Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier			
- Intérêts	0,000	0,000	9 185,388
TOTAL	452 704,077	262760,340	1 234 757,248

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités :

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au 31/04/2024 à 15489 944,817 Dinars et se détaillent comme suit :

➤ Les placements monétaires :

Code ISIN	Désignation du titre	Emetteur	Taux	Cout d'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% de L'Actif Net
	Certificats de dépôt			8 313 899,115	8 424 244,962	18,413
TNXMZ0VBWE40	CDP BTK LEASING 180J-21/05/24	BTK LEASING	8,99%	482 793,435	495 220,398	1,082
TNSTB88ALTA6	CDP BTK LEASING 360 J 06/02/25	BTK LEASING	10,23%	925 755,239	935 860,776	2,046
TNIRLCFKOTW5	CDP BTK LEASING180J-08/05/2024	BTK LEASING	8,99%	2 413 967,175	2 482 315,474	5,426
TNN5MBLE9PS7	CDP TSB 10J-01/04/2024	TSB	9,72%	1 995 691,633	2 000 000,000	4,372
TNNFMRY2JRR1	CDP TSB 10J-07/04/2024	TSB	9,72%	1 995 691,633	1 997 414,980	4,366
TN0CY416OP13	CDP BTK LEASING 3 ANS Taux 9.3%	BTK LEASING	9,30%	500 000,000	513 433,334	1,122
	Placement à Terme			2 000 000,000	2 015 352,110	4,405
	PLT BTK 8.98% 22/05/2024	BTK	8,98%	2 000 000,000	2 015 352,110	4,405
	Créances sur opérations de pensions livrées			4 999 571,451	5 050 347,744	11,039
	PEN LIVREE BTE 9.04% 17/04/24	BTE	9,04%	2 000 177,126	2 007 208,860	4,387
	PENS LIVREE AB 9.37% 11/06/24	Amen Bank	9,37%	999 851,655	1 004 796,199	2,196
	PENS LIVREE AB 9.44%18/01/2024	Amen Bank	9,44%	1 999 542,670	2 038 342,685	4,455
	Total des placements monétaires			15 313 470,566	15 489 944,817	33,857

➤ Les disponibilités :

Disponibilités	31/03/2024	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	3 184 792,257	6,961
Intérêts courus sur comptes bancaires	5 651,514	0,012
Total des disponibilités	3 190 443,771	6,974

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt durant la période du 01/01/2024 au 31/03/2024 s'élèvent à **324 955,216** dinars et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/01/2024 au 31/03/2024	du 01/01/2023 au 31/03/2023	du 01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du compte de dépôt	5 447,372	4 304,321	17 575,981
Revenus des Certificats de Dépôt	143 521,066	62 335,279	600 248,591
Revenus des Placements à terme	66 402,100	26 434,850	115 936,000
Revenus prises en pension	109 584,678	0,000	11 211,268
TOTAL	324 955,216	93 074,450	744 971,840

3.5. Notes sur le passif :

Le total des passifs exigibles s'élève au 31/03/2024 à **100 206,428** dinars et se détaille ainsi:

Désignation	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
Opérateurs Créditeurs	60 824,800	29 548,112	52 050,555
Gestionnaire	56 264,817	28 567,975	48 380,643
Dépositaire	4 559,983	980,137	3 669,912
Autres Créditeurs Divers	39 381,628	35 757,500	33 172,243
Commissaire aux comptes	19 054,851	19 146,861	15 803,239
Etat Impôts et Taxes	742,075	324,673	566,050
Conseil du Marché Financier	3 782,755	1 932,335	3 235,123
Contribution Sociale de Solidarité	522,442	265,706	399,921
Publications diverses	5 806,759	4 615,179	3 695,164
Dividendes à payer	9 472,746	9 472,746	9 472,746
TOTAL	100 206,428	65 305,612	85 222,798

3.6. Notes sur les charges :

Nature des charges	du 01/01/2024 au 31/03/2024	du 01/01/2023 au 31/03/2023	du 01/01/2023 au 31/12/2023
Charges de gestion des placements	57 154,888	29 448,265	156 993,495
Commission de gestion	56 264,817	28 567,975	153 423,430
Commission de dépôt	890,071	880,290	3 570,065
Autres Charges	18 348,123	11 704,835	59 890,602
Honoraires du commissaire aux comptes	3 251,612	3 343,590	14 279,968
Redevances CMF sur les OPCVM	10 506,823	5 334,747	28 650,057
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	2 112,595	885,481	7 449,958
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	1 921,404	2 076,468	8 904,011
Frais Bancaires	33,168	1,189	9,033
Contribution Sociale de Solidarité	522,521	63,360	597,575
TOTAL	75 503,011	41 153,100	216 884,097

3.7. Notes sur le capital :

Les mouvements sur le capital pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2024 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2023	
Montant	35 061 484,350
Nombre de titres	324 144
Nombre d'actionnaires	641
Souscriptions réalisées	
	14 877 357,157
Montant	15 376 770,394
Régularisation des sommes non distribuables	-499 413,237
Nombre de titres émis	142 159
Nombre d'actionnaires nouveaux	66
Rachats effectués	
	-8 734 003,925
Montant	-9 027 209,862
Régularisation des sommes non distribuables	293 205,937
Nombre de titres rachetés	-83 457
Nombre d'actionnaires sortants	-26
Capital au 31/03/2024	
	40 065 622,765
Montant	41 411 044,882
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	-12,287
Variation des Plus ou moins-values potentielles sur titres	18,330
Frais de négociation de titres	0,000
Régularisation des sommes non distribuables	-206 207,300
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	-1139220,860
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	382 846
Nombre d'actionnaires	681

3.8. Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent aux résultats capitalisables de la période et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions. Elles se présentent comme suit :

	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Du 01/01/2023 au 31/03/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Résultats capitalisables de la période	702 156,282	314 681,690	1 762 844,991
Régularisations de la période	53 982,896	88 396,449	502 584,599
Sommes capitalisables de la période	756 139,178	403 078,139	2 265 429,590
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	4 929 121,830	1 466 587,639	768 686,268
Sommes capitalisables (*)	5 685 261,008	1 869 665,778	3 034 115,858

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

4. Autres informations

4.1. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société BTK SICAV est confiée à la BTK Conseil Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

La commission de gestion est de 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.2. Rémunération du dépositaire

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société BTK SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société BTK SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société BTK SICAV.

En contrepartie de ses services, La BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge de la BTK SICAV. Les frais pris en charge aux titres du premier trimestre 2024 sont de 3 251,612 dinars TTC.

4.4 Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur BTK SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La redevance acquittée par BTK SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.5. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.6. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.7. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.

SICAV PLUS
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2024
AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2024

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS » pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 461.787, un actif net de D : 461.127 et un bénéfice de la période de D : 5.474.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 mars 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « SICAV PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 26 avril 2024

FINOR

Karim DEROUCHE

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2024

(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIF	Note	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	<u>279 147</u>	<u>611 152</u>	<u>374 486</u>
Actions et droits rattachés		44	39	45
Obligations et valeurs assimilées		265 505	611 113	347 068
Tires des Organismes de Placement Collectif		<u>13 599</u>	-	<u>27 374</u>
Placements monétaires et disponibilités		<u>182 565</u>	<u>164 643</u>	<u>193 311</u>
Placements monétaires	5	182 565	164 643	193 311
Créances d'exploitation	6	<u>75</u>	<u>80</u>	<u>3</u>
TOTAL ACTIF		<u>461 787</u>	<u>775 875</u>	<u>567 799</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	<u>459</u>	<u>2 115</u>	<u>581</u>
Autres créditeurs divers	8	<u>202</u>	<u>366</u>	<u>1 233</u>
TOTAL PASSIF		<u>660</u>	<u>2 481</u>	<u>1 814</u>
ACTIF NET				
Capital	9	<u>441 768</u>	<u>744 320</u>	<u>547 090</u>
Sommes distribuables de l'exercice clos		15 230	22 775	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		<u>4 130</u>	<u>6 299</u>	<u>18 895</u>
ACTIF NET		<u>461 127</u>	<u>773 394</u>	<u>565 985</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>461 787</u>	<u>775 875</u>	<u>567 799</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinar tunisien)

	No- te	Période du 01/01 au 31/03/2024	Période du 01/01 au 31/03/2023	Année 2023
Revenus du portefeuille-titres	10	4 073	8 262	26 651
Revenus des actions		-	-	3
Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 073	8 262	26 648
Revenus des placements monétaires	11	2 337	979	7 594
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		6 410	9 241	34 245
Charges de gestion des placements	12	(1 527)	(2 351)	(8 436)
REVENU NET DES PLACEMENTS		4 883	6 890	25 809
Autres charges	13	(250)	(310)	(1 193)
Contribution Sociale de Solidarité		(50)	(50)	(600)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 583	6 530	24 016
Régularisation du résultat d'exploitation		(453)	(231)	(5 121)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		4 130	6 299	18 895
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		453	231	5 121
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(3 882)	1 022	(4 853)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		4 773	673	10 502
RESULTAT DE LA PERIODE		5 474	8 225	29 665

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Période du 01/01 au 31/03/2024	Période du 01/01 au 31/03/2023	Année 2023
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>5 474</u>	<u>8 225</u>	<u>29 665</u>
Résultat d'exploitation	4 583	6 530	24 016
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(3 882)	1 022	(4 853)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	4 773	673	10 502
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(110 331)</u>	<u>(85 498)</u>	<u>(314 346)</u>
Souscriptions			
- Capital	440 144	232 636	1 395 950
- Régularisation des sommes non distribuables	97	245	48 611
- Régularisation des sommes distribuables	15 619	8 032	23 934
Rachats			
- Capital	(546 261)	(315 298)	(1 694 769)
- Régularisation des sommes non distribuables	(193)	(315)	(59 018)
- Régularisation des sommes distribuables	(19 737)	(10 798)	(29 054)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(104 857)</u>	<u>(77 273)</u>	<u>(284 681)</u>
ACTIF NET			
En début de période	565 985	850 666	850 666
En fin de période	461 127	773 394	565 985
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	7 924	12 421	12 421
En fin de période	6 387	11 177	7 924
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>72,198</u>	<u>69,195</u>	<u>71,427</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>1,08%</u>	<u>1,04%</u>	<u>4,29%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE DU 01.01.2024 AU 31.03.2024

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation, régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la société « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT », le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars 2024 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2024, à D : 279.147 et se détaille comme suit :

Code ISIN		Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% Actif net
	Actions & droits rattachés		27	44	0,01%
TN0007270010	TPR	9	27	44	0,01%
	Titres des Organismes de Placement Collectif		12 939	13 599	2,95%
TN0002100998	TUNISIE SICAV	115	12 939	13 599	2,95%
	Obligations et valeurs assimilées		252 018	265 505	57,58%
	Obligations des sociétés		47 944	49 413	10,72%
TN0003900263	UIB 2011/1 TR B	500	20 000	20 603	4,47%
TN0001300607	BTE 2010 B	600	21 000	21 501	4,66%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA TF	30	2 144	2 274	0,49%
TN0002101962	TL 2017-1 - CAT.B - TF 7.80%	240	4 800	5 035	1,09%
	Obligations de l'Etat		112 174	117 526	25,49%
TNZBXQU5RZ91	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CA TF	11 513	110 274	115 504	25,05%
TN0008000887	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CA TF	200	1 900	2 022	0,44%
	Bons du Trésor Assimilables		91 900	98 566	21,38%
TN0008000622	BTA 11/03/2026 6.3%	100	91 900	98 566	21,38%
	Total		252 044	279 147	60,54%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				60,45%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2024 à D : 182.565 contre D : 164.643 au 31.03.2023, et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% Actif net
	BTC	135 000	123 751	124 374	26,97%
TNOI6DZE 1IQ0	BTC 52 SEMAINES 18/03/2025 - 8,99 %	80 000	73 334	73 509	15,94%
TNUEJGZN L629	BTC 52 SEMAINES 11/02/2025 - 8,99 %	55 000	50 417	50 865	11,03%
	Dépôt à vue		57 768	58 191	12,62%
	Amen BANK pasteur		57 768	58 191	12,62%
	Total général		181 519	182 565	39,59%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				39,53%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2024 à D : 75 contre D : 80 à la même date de l'exercice 2023 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2024</u>	<u>31/03/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	72	69	-
Autres	2	11	3
Total	<u>75</u>	<u>80</u>	<u>3</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.03.2024 à D : 459 contre D : 2.115 au 31.03.2023 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2024</u>	<u>31/03/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Gestionnaire	104	529	132
Distributeur	354	1 587	449
Total	<u>459</u>	<u>2 115</u>	<u>581</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2024 à D : 202 contre D : 366 au 31.03.2023, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/</u> <u>2024</u>	<u>31/03/</u> <u>2023</u>	<u>31/12/</u> <u>2023</u>
Redevance CMF	39	64	48
Retenues à la source à payer	51	235	65
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	-	714
TCL	12	17	6
Contribution sociale de solidarité	100	50	400
Total	<u>202</u>	<u>366</u>	<u>1 233</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Mars 2024, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2023

Montant	547 090
Nombre de titres	7 924
Nombre d'actionnaires	669

Souscriptions réalisées

Montant	440 144
Nombre de titres émis	6 375
Nombre d'actionnaires nouveaux	23

Rachats effectués

Montant	(546 261)
Nombre de titres rachetés	(7 912)
Nombre d'actionnaires sortants	(27)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(3 882)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	4 773
Régularisation des sommes non distribuables	(96)

Capital au 31-03-2024

Montant	441 768
Nombre de titres	6 387
Nombre d'actionnaires	665

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 4.073, pour la période allant du 01.01 au 31.03.2024 contre D : 8.262 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2023 et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2024	du 01/01 au 31/03/2023	Année 2023
<u>Revenus des actions</u>			
-			
- Dividendes	-	-	3
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
<i>Revenus des obligations</i>			
- Intérêts	772	6 065	5 252
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- Intérêts des BTA et emprunt national	3 301	2 197	21 396
TOTAL	4 073	8 262	26 651

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2024 à D : 2.337 contre D : 979 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2023, il représente le montant des intérêts au titre du premier trimestre 2024 sur les dépôts et les BTC, et se détaille comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2024	du 01/01 au 31/03/2023	Année 2023
Intérêts des dépôts à vue	413	564	2 033
Intérêts des BTC	1 924	415	5 561
TOTAL	2 337	979	7 594

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2024 à D : 1.527 contre D : 2.351 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaille comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2024	du 01/01 au 31/03/2023	Année 2023
Commission de gestion	382	588	2 109
Commission de distribution	1 145	1 763	6 327
TOTAL	1 527	2 351	8 436

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01.01 au 31.03.2024, à D : 250 contre D : 310 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2024	du 01/01 au 31/03/2023	Année 2023
Redevance CMF	128	198	709
TCL	26	24	107
Autres	96	88	378
TOTAL	250	310	1 193

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la Société "TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT ". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,25% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La gestion administrative et comptable de la société est confiée à "TUNISIE VALEURS".

Rémunération du dépositaire :

La société "AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres. Sa rémunération est supportée par le gestionnaire.

Rémunération du distributeur :

"TUNISIE VALEURS" est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit une rémunération de 0,75% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.